

Séance du 5 avril 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	24
Date de la convocation		
30/03/2022		
Date d'Affichage		
06/04/2022		

L'an deux mil vingt deux

DCM N° 2022-22

Et le cinq avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

16 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTISTI Gilles, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

8 Membres absents excusés (procurations) :

MME GIAMARCHI Marie Dominique a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie Christine

MME CROCE AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René

MM UGOLINI Nuria a donné procuration à MME ALBERTINI Francine

MME LOMBARDO Florence a donné procuration à M. SIMONI Pierre Baptiste

MME DARNAUD Laure a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis

M. LECA Jean-Louis a donné procuration à M. BIAGGINI Jean

MME NAPPO Michelle a donné procuration à M. SIMONPIETRI Michel

MME FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo

5 Absents : PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, CAMUZAT Alexandre, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael,

Madame ALBERTINI Francine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération : CONSIDERANT l'instruction budgétaire et comptable M14 et après avoir débattu des
BUDGET PRINCIPAL : Orientations Budgétaires pour l'exercice 2022 lors de la séance du Conseil Municipal du 11
Vote du Budget Primitif 2022. mars 2022,

VU le rapport de présentation du Budget et l'exposé de Monsieur POZZO DI BORGIO Louis, 1^{er} Adjoint au Maire, le Maire demande aux membres de l'assemblée de se prononcer sur le projet de Budget Primitif 2022.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée délibérante, par :

- 22 voix POUR
- 2 abstentions

APPROUVENT

- Le Budget Primitif 2022 tel qu'annexé à la présente délibération qui s'équilibre comme suit :

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Vote par chapitre

En €	Crédits votés	Résultat reporté N-1	Total cumulé
Dépenses	8 431 666.46		8 431 666.46
Recettes	6 452 133.50	1 979 539.96	8 431 666.46

2) SECTION D'INVESTISSEMENTVote par chapitre avec les opérations d'équipements
(sans vote formel sur chacun des chapitres) :

En €	Crédits votés	Résultat reporté N-1	Reste à réaliser	Total cumulé
Dépenses	4 043 839.59		308 008.53	4 351 848.12
Recettes	3 458 899.17	474 080.52	418 868.43	4 351 848.12

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

P. MICHEL SIMONNET

